



## Société des Amis de Maxence Van der Meersch

Association loi 1901 créée en septembre 1998. Siège social en :

Mairie de Bondues  
Place de l'abbé Bonpain  
59910 Bondues

### Statuts de l'association

*Art. 2.* Cette association a pour but la préservation et le rayonnement du patrimoine littéraire, spirituel et humain de Maxence Van der Meersch

*Art. 5.* Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.

*Art. 6.* Sont membres de droit les maires des communes concernées : Bondues, Croix, Le Touquet, Lille, Mouvaux, Roubaix, Tourcoing et Wasquehal.

- Sont membres d'honneur les proches de Maxence Van der Meersch.
- Sont membres bienfaiteurs les personnes qui versent un droit d'entrée et une cotisation annuelle fixée chaque année par l'assemblée générale.
- Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser une cotisation annuelle.

L'ensemble des statuts peut être consulté sur simple demande.



### Bulletin d'adhésion 2010

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

N° Tél. : .....

- Je choisis de devenir :
- |                          |   |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | membre actif (cotisation minimale : 12 €, chacun étant libre de participer davantage au financement de l'association) |
| <input type="checkbox"/> | membre bienfaiteur  |
| <input type="checkbox"/> | ancien adhérent   |
| <input type="checkbox"/> | nouvel adhérent   |

Motivations (s) (pour les nouveaux adhérents) : .....  
.....

Je serai régulièrement informé des réunions et diverses manifestations organisées par la Société des Amis de Maxence Van der Meersch.

*Bon à renvoyer au siège social (adresse ci-dessus), accompagné du montant de la cotisation par chèque à l'ordre de la Société des Amis de Maxence Van der Meersch.*